

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 2 novembre 2023

**portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de
Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom**

NOR : ECOG2329231A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.642-1 ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2020 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en ses séances du 28 septembre et du 5 octobre 2023 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne est attribué aux élèves du cycle ingénieur civil de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom sortis de l'école en 2023, désignés ci-après :

M. Abélès (*Jean*).
Mme Akharaze (*Chaimaa*).
M. Akoum (*Hugo*).
Mme Al-Khatib (*Maya*).
M. Amani (*Samir*).
Mme Baouch (*Esma*).
M. Basilio--Parra D'Andert (*Nicolas*).
M. Bechaalany (*Farid*).
M. Bechelany (*Ralph*).
M. Berger (*Tristan*).
M. Bordenave (*Mathieu*).
M. Bourquin (*Léo*).
M. Broquet (*Marc*).
Mme Buisson (*Anouk*).
M. Caille (*Maxence*).
M. Callet (*Maxime*).
M. Cano (*Théotime*).

M. Cavallazzi (*Mathieu*).
Mme Chaabouni (*Mouna*).
Mme Chatignoux (*Celia*).
M. Chetboun (*Isaac*).
Mme Chrif-El-Asri (*Hanane*).
M. Claveau (*Antoine*).
Mme Corbasson (*Elise*).
M. Cortes (*Adrien*).
M. Courtois (*Justin*).
Mme Coustaury (*Camille*).
M. Déjardin (*Lucas*).
Mme Delguste (*Solène*).
M. Diongue (*Mbaye*).
Mme El Fahfouhi (*Hajar*).
M. El Hachimi El Idrissi (*Mouad*).
Mme El Khatib (*Malak*).
Mme El Tannoury (*Carine*).
Mme Elbacha (*Imane*).
Mme Favard (*Athénaïs*).
Mme Ferron (*Marianne*).
M. Fiasson (*Benoît*).
Mme Fischer (*Emmanuelle*).
M. Forest (*Dorian*).
M. Giordano (*Thibault*).
M. Gouget (*Evan*).
Mme Grégoire (*Léa*).
M. Habchi (*Georges*).
M. Hadadi (*Ayman*).
M. Hippolyte (*Antonin*).
Mme Hrouy (*Bouthaina*).
M. Joao (*Raphaël*).
M. Kaba (*Mouhamed Cheikhou*).
M. Kassouf (*Micheal*).
M. Laamir (*Mehdi*).
Mme Lahlou (*Khadija*).
M. Lalevée (*Aymeric*).
Mme Lang (*Xiaoheng*).
M. Ledoux (*Thomas*).
Mme Lentilhac (*Anne*).
M. Loir (*Jonathan*).
M. Marbach (*Quentin*).
M. Marcassoli (*Mathieu*).
Mme Miloche (*Clara*).
Mme Moisa (*Tania*).
Mme Moreau--Neidhardt (*Manon*).
M. Mouze (*Ugo*).
M. Obis (*Mathieu*).
M. Paccallet (*Arnaud*).
M. Paccard (*Matthieu*).
M. Pénisson (*Matthieu*).
Mme Peysson (*Ninon*).

M. Pierre (*Nicolas*).
M. Pincemin (*Luc*).
Mme Pitel (*Quiterie*).
M. Pradier (*Thomas*).
Mme Prudhomme (*Clémence*).
M. Pruvo (*Jean-Baptiste*).
M. Quesnel (*Damien*).
M. Raï--Patimo (*Raphaël*).
M. Ramon (*François*).
M. Rastello (*Nino*).
Mme Rault (*Marie*).
Mme Reppelin (*Alexia*).
M. Rigaud (*Mathis*).
M. Robert (*Geoffrey*).
Mme Rodriguez (*Lisa*).
M. Ruiz Valenzuela (*Felipe*).
M. Scherbakoff Labronici (*André*).
M. Schweitzer (*François*).
M. Serizier (*Numa*).
Mme Sicard (*Marine*).
M. Simon (*Corentin*).
Mme Steinik (*Camille*).
M. Thenier (*François*).
M. Tian (*Lu*).
M. Traore (*Maxime-Sollo*).
M. Vanherpen (*Rodolphe*).
M. Verdet (*Alexandre*).
Mme Vergara Garrido (*Paula*).
M. Viguie (*Benoît*).
M. Vinault (*Antoine*).
M. Vivanco Soto (*Esteban Alejandro*).
M. Walter (*Paul*).
M. Weiss (*Tanguy*).
M. Weulersse (*Paul*).
M. Wijesuriya (*Dametha*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 2 novembre 2023

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY